

Le S.O.F.O. : un coup de pouce pour les futures mamans et les familles en difficultés

☒ Le S.O.F.O. est le Fonds de Solidarité pour la mère et l'enfant. Il a été fondé en 1976 à Lucerne par la Ligue suisse des femmes catholiques. Je me suis rendue au secrétariat romand du S.O.F.O. à Neuchâtel pour recueillir des informations auprès de Madame Brigitte Sandoz qui pourront certainement aussi être utiles aux mères et futures mères lectrices de Voix d'Exils.

Le S.O.F.O est présent en Suisse allemande, Suisse romande et Suisse italienne. A l'origine, cette œuvre de bienfaisance est le fruit de l'héritage d'une femme défunte dont le vœu était de protéger la vie en aidant les futures mères et les enfants de 0 à un an. Actuellement, elle s'est élargie aux familles en difficultés et aux enfants de 0 à 5 ans.

« On n'accomplit jamais de grandes choses, seulement de petites choses mais avec un grand amour »

Les demandes arrivent la plupart du temps par courriel au secrétariat des différentes sections. C'est grâce à un comité constitué de femmes bénévoles, accompagnées d'une professionnelle du domaine social, qu'elles peuvent être traitées efficacement et rapidement. Les montants attribués sont fixés en fonction de critères précis, comme le budget et les conditions de vie de la personne ou de la famille. Aujourd'hui, Mme Brigitte Sandoz affirme qu'avec l'augmentation des demandes, seules de petites sommes sont allouées. « En Suisse romande, on a de la peine à obtenir des dons parce que cette association est très peu visible par

rapport à la Suisse allemande où le S.O.F.O. est plus connu et donc mieux « arrosé ». Quoi qu'il en soit, il vaut mieux aider un peu que de renoncer au don » déclare Mme Brigitte Sandoz, en ajoutant « qu'on n'accomplit jamais de grandes choses, seulement de petites choses mais avec un grand amour. C'est juste pour donner un coup de pouce aux futures mamans, une façon de protéger la vie en reconnaissant qu'une femme enceinte a besoin d'aide ».

Cependant, elle admet aussi que les moyens dont dispose le S.O.F.O. sont limités. Par exemple, il ne peut pas satisfaire les mamans qui renouvellent leur demande.

« Persévérer et ne jamais se décourager ! »

Le financement octroyé par cette association provient de donations faites à la Ligue suisse des femmes catholiques à Lucerne par de rares donateurs privés ainsi que par une quête annuelle des églises catholiques et le fruit de collectes lors de cérémonies comme les baptêmes, les mariages ou les enterrements.

Mme Brigitte Sandoz conclut en disant qu'elle « espère que la nouvelle personne engagée professionnellement pour la recherche de fonds aura de nouvelles idées pour mieux faire connaître le S.O.F.O. et trouver de nouvelles ressources. C'est toujours utile de donner un coup de pouce aux personnes en difficultés. Il faut persévérer et ne jamais se décourager! ».

En m'adressant à cette association, j'ai pu bénéficier de son aide pendant ma grossesse. Maintenant, j'ai une petite fille et je suis une heureuse maman. Un grand merci au S.O.F.O. qui a fait du mieux qu'il a pu pour m'aider !

Nancy

Membre de la rédaction neuchâteloise de Voix d'Exils

Informations : SOFO, Fonds de solidarité pour la mère et l'enfant

Pour les demandes en français:

Secrétariat romand

2, Vieux-Châtel – 2000 Neuchâtel

tél. 032 725 64 48

e-mail sofo-ne@bluewin.ch

Pour les demandes en suisse-allemand:

17, Burgerstrasse

postfach 7854 – 6003 Lucerne

tél. 041 210 49 36

Site internet : <http://www.frauenbund.ch/sofo/>